



Accusé de réception en préfecture  
02B-242000354-20180606-CONS-AG-18-052  
-DE  
Date de réception préfecture : 07/06/2018

COMMUNAUTÉ  
**D'AGGLOMÉRATION**  
DE BASTIA

*Conseil du 6 juin 2018*

**DELIBERATION DU CONSEIL**

**DE LA**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA**

**Objet : Elections Professionnelles - Maintien du paritarisme et du nombre de membres siégeant au sein des instances représentatives du personnel**

L'an deux mille dix-huit, le 6 juin, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia sous la présidence de Monsieur François TATTI.

**ETAIENT PRESENTS :**

Guy ARMANET, Serena BATTESTINI, Marie-Christine BERTOLUCCI, Marie-Dominique GIAMARCHI, Marie-Dominique CARRIER, Mattea LACAVE, Jean-Joseph MASSONI, Julien MORGANTI, Lucien NATALI, Philippe PERETTI, Linda PIPERI, Ivana POLISINI, Henri POYET, Louis POZZO DI BORGIO, François-Xavier RIOLACCI, Michel ROSSI, Pierre SAVELLI, François TATTI, Marie-Hélène VALENTINI, Jean-Noël VALERY, Françoise VESPERINI.

**ONT DONNE POUVOIR :**

M. Jean BIAGGINI	à	Mme Marie-Christine BERTOLUCCI
Mme Valérie BIANCHI	à	M. Guy ARMANET
Mme Angèle BRUNINI	à	Mme Mattea LACAVE
M. Pierre-Noël LUIGGI	à	Mme Ivana POLISINI
M. Jean-Louis MILANI	à	M. Jean-Jacques MASSONI
M. Jean-Jacques PADOVANI	à	Mme Marie-Hélène VALENTINI
M. Gilles SIMEONI	à	M. Pierre SAVELLI
Mme Céline SIMONI-PIACENTINI	à	Mme Marie-Dominique GIAMARCHI
M. Pierre-Michel SIMONPIETRI	à	M. Louis POZZO DI BORGIO

**QUORUM : 21**

**ABSENTS :** Eliane ARRIGHI-LENZIANI, Emmanuelle DE GENTILI, Marie-Paule HOUEMER, Thérèse LORENZI, Pierre-Noël LUIGGI, Catherine MEZZANA, Emma MUSSIER, Etienne PERFETTI, Dominique ROSSI, Jean-Michel SAVELLI, Jean ZUCCARELLI.

Monsieur le Président ouvre la séance, constate le quorum et invite le Conseil à désigner son Secrétaire. Mme Serena BATTESTINI est élue secrétaire de séance.

**Objet : Elections Professionnelles - Maintien du paritarisme et du nombre de membres siégeant au sein des instances représentatives du personnel**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2001-1966 du 24 décembre 2001 portant transformation du District de Bastia en Communauté d'Agglomération et fixant les compétences de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu l'arrêté préfectoral n°40 du 28 décembre 2016 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la Loi n°84-53 du 26 Janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et, notamment, ses articles 32 et 33-1 ;

Vu le décret n° 85-565 du 30 mai 1985, modifié par le décret n°2011-2010 du 27 Décembre 2011, relatif aux Comités Techniques des Collectivités territoriales et de leurs établissements publics et notamment ses articles 1,2,4 et 26 ;

Vu la loi n° 2015-994 du 17 août 2015 relative au dialogue social et à l'emploi ;

Considérant que les élections professionnelles auront lieu le 6 Décembre 2018 ;

Considérant que les organisations syndicales ont été consultées plus de 6 mois avant la date du scrutin ;

Vu l'avis favorable du Bureau du 28 mai 2018 ;

Vu le rapport n°13 ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**DECIDE**  
**(A l'unanimité)**

- Que le Comité Technique Paritaire (CTP) se composera de 5 conseillers communautaires désignés et de 5 représentants du personnel ;
- Que le Comité d'Hygiène et Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) se composera de 5 conseillers communautaires désignés et de 5 membres représentants du personnel ;
- Que l'ingénieur Hygiène et Sécurité, l'assistant de prévention ainsi que le médecin de prévention, siégeront avec voix consultative.

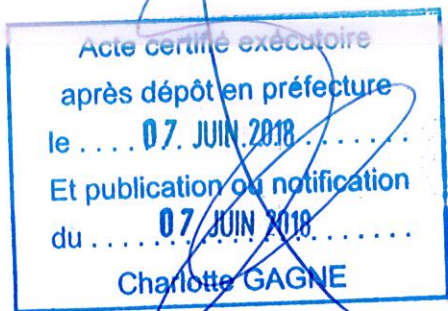
Conseil du 6 juin 2018

Objet : Elections Professionnelles - Maintien du paritarisme et du nombre de membres siégeant au sein des instances représentatives du personnel

**AUTORISE**

Le Président de la Communauté d'Agglomération Bastia à accomplir toutes les formalités nécessaires au traitement de ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT

Handwritten signature of François Tatti in blue ink.

François TATTI